

27.11.2003 - 18:50 Uhr

Changement de président à la Ligue pulmonaire suisse



Berne (ots) -

Voir image: www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=ops

Après avoir occupé ce poste durant huit ans, l'ancien conseiller national Albrecht Rychen quittera la présidence de la Ligue pulmonaire Suisse à la fin de l'année 2003. Au cours de l'Assemblée des délégués du 27 novembre 2003, le Conseil des délégués a élu Monsieur Otto Piller, ancien directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), comme nouveau président de la Ligue pulmonaire suisse.

En 1995, Monsieur Albrecht Rychen, alors conseiller national, fut le premier président de la Ligue pulmonaire Suisse non-médecin à être nommé. En 1996, son palmarès politique en faveur de la santé publique fut considérable : cette année-là, en sus de la présidence d'une fédération cantonale de caisses-maladie il prit celle de "L'Association suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires (ASTP)" d'alors.

Déjà au cours de la première année de son mandat, il réforma l'association. Y firent suite l'introduction d'une nouvelle politique, de nouvelles lignes directrices et de nouveaux statuts. En 1997, la Ligue suisse contre la tuberculose et les maladies pulmonaires changea de nom pour devenir la Ligue pulmonaire suisse, ce qui en fit un organisme de santé reconnu. Albrecht Rychen s'est caractérisé par un engagement hors normes pour trouver des solutions

et assurer des projets de longue durée dans les domaines de prédilection de la Ligue pulmonaire Suisse. Il a aussi été l'architecte de la mise en réseau des différentes organisations faitières en matière de santé publique. Grâce à la conclusion de contrats tant avec santé suisse qu'avec l'Office fédéral des assurances sociales, Albrecht Rychen a posé des jalons importants pour l'avenir de la Ligue pulmonaire Suisse. Cette mission a été couronnée de succès en l'an 2002 par la conclusion d'un mandat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales en vue de créer un Centre de compétences de la tuberculose. Après avoir assumé ses fonctions pendant huit ans, Albrecht Rychen quitte sa présidence à la fin de l'année.

Parfait connaisseur du domaine social et de la santé publique, Monsieur Otto Piller, 61 ans, lui succédera à la tête de la Ligue pulmonaire Suisse le 1er janvier 2004. Ce docteur en physique nucléaire et en mathématiques fut, de 1997 à 2003, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Il réforma l'OFAS de fond en comble. A côté des projets en cours, il mena à bien de nombreux changements dans les domaines de l'assurance-maladie, de l'AVS, de l'assurance-invalidité et de la prévoyance professionnelle. En février 2003, il se retira de cette fonction et fit valoir son droit à la retraite anticipée.

Avant d'entrer au service de la Confédération Otto Piller était actif dans l'économie privée. En 1972, il entra à l'Office fédéral de métrologie, qu'il dirigea de 1984 à 1996. Parallèlement à sa carrière dans l'administration fédérale, Otto Piller représenta de 1979 à 1995 le canton de Fribourg - son canton d'origine -, au Conseil des Etats. En 1992 et 1993, il fut président de la Chambre basse.

A propos de la Ligue pulmonaire Suisse:

La Ligue pulmonaire Suisse a célébré cette année son centenaire. Travaillant en étroite collaboration avec le corps médical, elle fait office de plaque tournante pour le traitement efficient et à long terme des personnes souffrant de maladies pulmonaires, la prévention et la promotion de la santé étant deux piliers de son activité. La Ligue pulmonaire Suisse est représentée dans chaque canton par une ligue cantonale et gère le traitement à domicile de plus de 60'000 patients.

Ce communiqué peut être illustré avec des photos à télécharger sous www.newsaktuell.ch et www.lung.ch

Contact:

Corinne Zosso
administratrice de la Ligue pulmonaire Suisse
Südbahnhofstrasse 14c
Case postale
3000 Berne 14
tél. +41/31/378'20'66
fax +41/31/378'20'51

Medieninhalte



Otto Piller, le nouveau président de la Ligue Pulmonaire Suisse, félicite d'Albrecht Rychen, son prédécesseur. Texte complémentaire par ots. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Reproduction sous indication de source: "ops/Ligue pulmonaire suisse"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100469515> abgerufen werden.